



Règlement d'ordre intérieur du tutorat de groupe 2026-2027

L'inscription au tutorat de groupe CQFD entraîne l'acceptation par les enfants et leurs parents (ou les représentants légaux) du présent ROI.

Personnes de contact CQFD

Romain Izzard : romain.izzard@lachaloupe.be

Luc Descamps : direction@lachaloupe.be

Le plateforme CQFD (www.cqfd-bw.be), c'est du tutorat scolaire entre jeunes : des étudiant·e·s inscrit·e·s à l'université ou en haute école aident des élèves du secondaire partout en Brabant wallon. **En groupe, c'est encore mieux** car les échanges favorisent la connaissance et les belles rencontres et t'aident à surmonter tes difficultés scolaires !

Nous te remercions de prendre connaissance des recommandations reprises ci-dessous ainsi que de quelques règles de bonne conduite pour que le tutorat se déroule dans les meilleures conditions.

CQFD-BW est un projet de La Chaloupe AMO (ASBL d'aide à la jeunesse active sur Ottignies-LLN et Court-Saint-Étienne) soutenu financièrement par le Fonds social européen (FSE), la Province du Brabant wallon et les communes participantes.

1. Cadre d'accueil et horaires

Périodicité et lieu

Le tutorat de groupe a lieu les jours suivants, de septembre à mai (hors périodes de congés scolaires) le **samedi matin, de 10h à 12h**.

Le tuteur ou la tutrice responsable te communiquera l'agenda dès que possible.

Les locaux sont mis à disposition par la Commune via l'échevinat de la Jeunesse ou le service Jeunesse. Ils seront accessibles uniquement pendant les 2 heures de tutorat.

Encadrement

Tu seras accompagné·e par une équipe de **3 tuteurs·trices**, étudiant·e·s du supérieur, qui seront présent·e·s tout au long de l'année scolaire (selon leurs disponibilités). Nous restons joignables par mail.

Pour avoir la possibilité de t'encadrer, il leur est demandé une attestation d'inscription à l'année scolaire en cours, une copie de leur carte d'identité ainsi qu'un extrait de casier judiciaire vierge (modèle 596-2).

Ils/elles peuvent encadrer les matières suivantes : mathématiques, français, sciences, langues (anglais et/ou néerlandais), méthodologie de travail.

Soutien scolaire, aide aux devoirs, aide à la compréhension, espace de travail pour faire tes devoirs ou réviser : il y a plusieurs façons de vivre le tutorat de groupe CQFD.

En fonction de l'affluence (jusqu'à 10 élèves par séance), ils/elles seront disponibles pour surmonter tes difficultés et te guider dans ton étude. N'hésite pas à préparer tes demandes et définir tes besoins (cours à revoir, contrôle à corriger, etc.) à l'avance pour davantage d'efficacité.

Les responsables CQFD se réservent le droit d'effectuer des visites ponctuelles pour s'assurer de la bonne tenue du tutorat de groupe et répondre aux éventuelles questions.

Garderie

Il n'y a **pas de garderie** organisée avant et après le tutorat de groupe ni de transport vers et au retour du tutorat de groupe.

Les tuteurs·trices et l'organisation ne sont responsables des participant·e·s que pendant les heures officielles du tutorat. En dehors de ce créneau, les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents ou représentants légaux. Nous recommandons que les arrivées et départs se fassent strictement dans les horaires prévus.

2. Modalités financières

Tarif

Pour l'année scolaire 2026-27, le tarif est de **6€ par heure de tutorat**. Attention : toute heure entamée est due (pas de demi-heure).

Pour valider la séance, tu devras acheter une **carte prépayée** valable pour 6h (36€) ou 10h (60€) de tutorat. Cette carte n'est pas nominative et peut être cédée. Elle est valable pour les années scolaires suivantes (jusqu'à épuisement des heures et sous réserve d'organisation du tutorat de groupe).

Pour des raisons pratiques, il n'est pas possible de faire un paiement différé ou étalé. Il est possible de faire appel au **fonds de soutien financier** (sur demande : romain.izzard@lachaloupe.be) en cas de difficultés de paiement.

Moyens de paiement

Tu peux obtenir la carte prépayée via notre plateforme de paiement en ligne.

Attention : nous n'acceptons pas de cash.

3. Formalités administratives

Préinscription

La préinscription n'est pas obligatoire mais fortement recommandée. Le/la responsable te recontactera par mail pour te confirmer ton inscription.

En cas de forte affluence (max. 10 élèves par séance), nous ne pouvons pas te garantir une place. C'est pourquoi la préinscription est recommandée.

En cas d'empêchement (y compris maladie), merci de prévenir dans la mesure du possible. En cas d'absences répétées ou non justifiées, CQFD se réserve le droit de revoir la priorité d'accès au tutorat.

Document à remplir

Lors de ta première séance, avant de commencer le tutorat, il te sera demandé de remplir une fiche signalétique avec quelques renseignements à ton sujet. Le/la responsable du tutorat de groupe sera disponible pour la remplir avec toi si tu rencontres des difficultés.

Évaluation du tutorat

Au terme de l'année scolaire, nous t'enversons sur ton adresse mail un formulaire (en ligne) du tutorat de groupe. Pour nous aider à nous améliorer et à répondre au mieux à tes demandes, merci de le compléter avec soin.

Données personnelles

Les données personnelles que tu transmets à CQFD et La Chaloupe AMO en t'inscrivant au tutorat de groupe seront traitées par l'organisation.

À quelles fins sont traitées les données personnelles ?

- Le traitement de tes demandes relatives au service proposé ;

- L'envoi d'informations au sujet du projet CQFD ou au sujet de formations et conférences ;
- L'envoi de notre newsletter ;
- La récolte de données statistiques (anonymes) pour notre rapport d'activités ;
- La recherche scientifique universitaire, le cas échéant ;
- Pour justifier notre action auprès du Fonds social européen (anonymisation).

Quelles sont ces données personnelles ?

- Le nom, prénom ;
- Date de naissance, nationalité (Belge, UE ou hors-UE) et genre ;
- Le numéro de téléphone, l'adresse e-mail ;
- Commune du domicile ;
- L'école fréquentée et l'année scolaire en cours ;

À qui ces données personnelles sont-elles transmises ?

La Chaloupe s'engage à ne pas vendre, céder ni louer ces données à des tiers.

Droit à l'image

Sauf avis contraire, tu autorises formellement La Chaloupe AMO à utiliser librement les photographies et/ou les films reprenant ton image dans tous les types de publication (site internet, réseaux sociaux, rapports d'activités, folders de présentation, etc.), à archiver ces photographies/films et à illustrer ou promouvoir des activités/projets présents, passés ou futurs avec ces photographies/films.

Tu as connaissance de ton droit, en tant que personne concernée, d'accéder aux données te concernant, d'être informée de l'existence du traitement des données et de leurs portées, de rectifier des données à caractère personnel inexacts selon le cas et de t'opposer au traitement ultérieur des données pour des raisons graves et légitimes.

Remboursement éventuel

Aucun remboursement des heures non consommées ne sera effectué, sauf en cas d'interruption du service par CQFD sur une période prolongée ou en cas de circonstances exceptionnelles évaluées par l'organisation.

Assurances

La Chaloupe AMO a contracté une assurance responsabilité civile pour ses tuteurs·trices qui couvre les dommages occasionnés à son organisation ou à des tiers durant leurs prestations, résultant d'une faute légère (ou autre "faute", si couverte).

Notre assurance ne couvre pas les dégâts matériels ni les dégâts occasionnés par l'enfant.

La Chaloupe AMO ne peut être tenue responsable en cas de perte d'effets personnels ou de dégradation du matériel scolaire.

4. Ce qu'il faut apporter

Notre partenaire met à disposition un ou des locaux pour l'organisation du tutorat de groupe. Ces locaux sont équipés de tables et de chaises ainsi que de toilettes et d'un point d'eau.

Tu devras apporter :

- La matière à revoir et tout document qui pourrait être utile ;
- De quoi écrire ;
- Au besoin, ta calculatrice ;
- Des bouchons d'oreille si tu souhaites travailler dans le calme ;
- Une gourde (pas de boissons sucrées).

5. Règles de bonne conduite

En t'inscrivant au tutorat de groupe CQFD, tu t'engages...

- à respecter les consignes données par les tuteurs·trices ;
- à avoir un comportement proactif : venir avec une vision claire du travail à effectuer et des difficultés et, si possible, tout le matériel nécessaire pour effectuer le travail ;
- à venir motivé·e, prêt à fournir des efforts et disposé à accepter l'aide des animateurs ;
- à travailler dans le calme afin de ne pas déranger les autres enfants ;
- à ne pas utiliser ton GSM pour d'autres raisons que les recherches nécessaires à ton étude et/ou l'utilisation de la calculatrice ;
- à adopter une attitude polie et correcte envers les tuteurs·trices et les autres enfants ;
- à respecter les locaux (pas de grignotage ou de boissons sucrées).

En cas de non-respect du ROI, les tuteurs·trices peuvent intervenir et en informer l'équipe responsable. Selon la gravité ou la répétition des faits, une mesure d'avertissement, de suspension temporaire ou d'exclusion peut être prise par l'organisation.

6. Les engagements de CQFD

CQFD s'engage :

- à permettre à tous et toutes de bénéficier de la remédiation scolaire avec une équipe de tuteurs·trices compétent·e·s ;
- de favoriser la réussite – mais pas de la garantir – en agissant le plus tôt possible, dès les premières difficultés du jeune ;
- à donner un autre cadre d'apprentissage ;
- à favoriser le lien entre jeunes pour partager ses compétences ;
- à développer l'estime de soi et la confiance en soi ;
- à promouvoir la citoyenneté et l'engagement sociétal des jeunes ;
- à être disponible (par téléphone ou mail) pour toute question relative à CQFD.